

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat, une copie de l'ordre en conseil au sujet des licences accordées aux navires de pêche des Etats-Unis qui doit être présenté au parlement dans les dix premiers jours de la session ; conformément à l'Acte 55-56 Victoria, chapitre 3, section 2.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

( Voir Documents de la session No 21.)

L'honorable M. Macdonald (Victoria), a présenté au Sénat un bill (C) intitulé : “ Acte à l'effet de commémorer le règne de Sa Majesté la Reine Victoria, en faisant de l'anniversaire de sa naissance un jour de fête à perpétuité.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cox, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très Distingué de Saint Michel et Saint-Georges, etc., etc. ; Gouverneur général du Canada.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.